



BON DE COMMANDE

Veuillez imprimer ce bon de commande,

puis **compléter** les informations ci-dessous et **signer** ,

Il vous suffit de le **renvoyer avec votre chèque à l'ordre de:**

GT LIENS 8 Cami la Garelle 34560 MONTBAZIN

Dès réception, les liens seront mis en place.

ADRESSE EMAIL _____ @ _____

NOM _____

PRENOM _____

SOCIETE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

TELEPHONE _____

SIRET _____

RUBRIQUE CHOISIE _____

NOM DE VOTRE SITE _____

URL DE VOTRE SITE _____

LIBELLE ASSOCIE _____

7 à 8 mots maxi

J'ai lu les conditions du contrat et je les approuve,

Recopiez la mention: " Bon pour accord " et signez, merci

SIGNATURE & CACHET _____

CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES

ENTRE le signataire du document , ci-après dénommé "le client"

D' UNE PART

Jean Marc Eric Legeard, dépositaire de la marque " GTLIENS", ci-après dénommé "GTLIENS"
qui exploite plusieurs sites Internet, notamment www.gtliens.com www.gtliens.fr www.gtliens.net

D' AUTRE PART

1 OBJET DU CONTRAT:

GTLIENS exploite un site Internet dédié au monde Auto/Moto et dans ce cadre propose au client de mettre en avant son site Internet sur une ou plusieurs rubriques de GTLIENS, par les moyens qu'il juge utiles.

Le présent contrat, conclu de façon non exclusive entre le GTLIENS et le client, a pour objet de définir les conditions dans lesquelles GTLIENS exécutera sa prestation.

2 OBLIGATION DES PARTIES:

2,1: Obligations de GTLIENS:

GTLIENS s'engage à afficher un lien vers le site du client sur une ou plusieurs pages d'un ou de plusieurs sites gérés par Jean Marc Legeard, en fonction du devis qui aura été accepté par le client.

Ce lien sera activé pendant la durée convenue entre les parties, et sous réserve du règlement par le client des factures établies par GTLIENS.

L'affichage de ce lien n'entraîne aucune obligation de résultat pour le client, de la part de GTLIENS, que ce soit en nombre de visiteurs ou de chiffre d'affaire.

GTLIENS ne garantit pas que l'exploitation de son site sera ininterrompue.

GTLIENS ne pourra être tenu responsable en cas d'interruption du service liée à une défaillance technique ou à des actions de maintenance.

2,2: Obligation du client :

Le client déclare et garantit que son site se conforme aux lois et règlements en vigueur et qu' il ne porte atteinte à aucun droit appartenant à des tiers, notamment en matière intellectuelle ou de droit à l'image.

De même, le client s'engage à ce que le ou les sites qu'il exploite ne revête pas de caractère pornographique et ne contiennent aucune incitation à la violence ou à la haine raciale ou religieuse.

Le client s'engage à ne pas changer le caractère essentiel de son site sans en avertir GTLIENS.

Le client déclare détenir les droits d'exploitation de son ou de ses sites Internet, il aura effectué toutes les formalités nécessaires à l'exploitation de son activité, notamment au point de vue juridique et social.

Chacune des parties reste propriétaire des droits relatifs aux éléments, technologies, savoir-faire, marques et logos dont elle est titulaire.

Il est expressément convenu que le présent contrat ne confère aucun droit au client sur les éléments ou données du ou des sites gérés par GTLIENS, ceux-ci, régis par le code de la propriété intellectuelle, restant la propriété exclusive de GTLIENS.

3 DUREE:

L'affichage des liens est prévu pour une durée d'un mois, renouvelable au gré des parties.

En cas de paiement de plusieurs mois par avance, GTLIENS conserve la possibilité d'interrompre le contrat après le premier mois, à condition d'avertir le client par Email et de lui rembourser les sommes perçues par avance.

La non reconduction de la prestation s'effectuerait sans que le client puisse prétendre au versement d'une quelconque indemnité ou pénalité.

4 REMUNERATION:

Le client s'engage à payer la prestation à l'acceptation du devis, une facture lui sera adressée dès réception du règlement.

5 CESSIBILITE:

GTLIENS se réserve le droit de cession du présent contrat, il s'engage à avertir le client en cas de changement de titulaire de la marque déposée GTLIENS.

6 COMPORTEMENT LOYAL ET DE BONNE FOI:

Le client s'engage à toujours se comporter, à l'égard de GTLIENS, en partenaire loyal et de bonne foi et notamment à porter, dans les meilleurs délais, à la connaissance de GTLIENS, toute difficulté ou différend qu'il pourrait rencontrer dans l'exercice de ses activités contractuelles.

7 LOI DU CONTRAT JURIDICTION:

Ce contrat sera gouverné et interprété en application de la loi française.

En cas de litige survenant à l'occasion du présent contrat, tant pour ce qui concerne son interprétation que son exécution, compétence expresse est attribuée aux Tribunaux compétents dans le ressort du siège social de GTLIENS.